



• APPRENTISSAGE ET PRATIQUE DU  
**BASKETBALL**  
• EN CHAMPIONNAT OU EN LOISIR



**#SAISON23-24**

# HORAIRES ET TARIFS

Années de naissance	Catégories	Tarifs *	Horaires des entraînements
<b>2019 à l'essai 2018 / 2017</b>	U7 (Baby)	83 €	Vendredi 17h15 - 18h15
<b>2016 / 2015</b>	U9 (Mini-Poussins)	89 €	Mercredi 14h30 - 16h
<b>2014 / 2013</b>	U11 (Poussins)	89 €	
<b>2012 / 2011</b>	U13 (Benjamins)	105 €	Mercredi 16h - 17h30
<b>2010 / 2009</b>	U15 (Minimes)	105 €	
<b>2008 / 2007</b>	U17M (Cadets)	110 € <i>(ou 90 € si pas d'entraîneur diplômé)</i>	Mercredi 17h30 - 19h
<b>2008 / 2007 / 2006</b>	U18F (Cadettes)	110 € <i>(ou 90 € si pas d'entraîneur diplômé)</i>	
<b>2005 et avant</b>	Seniors Loisirs Femmes (Adultes)	110 € <i>(ou 90 € si pas d'entraîneur diplômé)</i>	Mercredi 19h - 20h30
<b>2005 et avant</b>	Seniors Loisirs Hommes (Adultes)	110 € <i>(ou 90 € si pas d'entraîneur diplômé)</i>	Mercredi 20h30 - 22h
<b>Adhérents dirigeants non joueurs</b>		38 €	
<b>Coachs non joueurs</b>		Pris en charge par le club	
<b>Arbitres ou officiels</b>		Pris en charge par le club	

- Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des effectifs définitifs.
- Application de la réduction « famille nombreuse » : 10% pour 3 licenciés, 20% à partir de 4 licenciés.

**Reprise des entraînements le  
mercredi 6 septembre 2023**

# COMMENT FAIRE MA LICENCE ?

## Aucune licence ne pourra être validée sans dossier complet



**Étape 1 :** J'envoie un email à [cosmbasket@gmail.com](mailto:cosmbasket@gmail.com) afin de demander le lien de préinscription.

(Un lien de préinscription différent pour chaque licencié).



**Étape 2 :**

▶ Je suis mineur, je n'ai pas besoin de certificat médical, **sauf si**

- j'ai besoin d'un surclassement (à définir avec le club),
- j'ai répondu "oui" à l'une des questions du questionnaire de santé.

▶ Je suis majeur, j'ai besoin d'un certificat médical si

- mon dernier certificat médical (pratique du basketball) date de plus de 3 ans,
- j'ai répondu "oui" à l'une des questions du questionnaire de santé,
- il s'agit d'une création de licence

**Attention !** Le certificat doit mentionner :

- la taille du joueur (pour les mineurs),
- l'autorisation de pratiquer le basketball en compétition.



**Étape 3 :** Je remplis ma demande de licence en ligne grâce au lien envoyé par le club.

**Création :** dans le cas d'une création de licence, il vous sera demandé une pièce d'identité (pour les majeurs).

**Photo :** il vous sera demandé une photo pour votre licence. Vous pouvez tout simplement la prendre avec un smartphone par exemple.



**Étape 4 :** Je remplis la fiche d'inscription du COSM Basket.

(Coordonnées, règlement intérieur, autorisation droit à l'image).



**Étape 5 :** Je prépare le règlement de la licence.

(Règlement possible en plusieurs fois, par chèque, espèces, tickets CAF, chèques vacances, coupons sports et Pass'Sport).



**Étape 6 :** Je transmets la fiche d'inscription et le règlement au COSM Basket.

**Pour vous accompagner et faciliter vos démarches,  
des permanences sont assurées :**

**Mercredi 06 septembre** de 14h30 à 19h au gymnase

**Vendredi 08 septembre** de 17h30 à 20h au gymnase

**Samedi 09 septembre** de 14h à 17h au forum des associations

**Mercredi 13 septembre** de 14h30 à 19h au gymnase

**Vendredi 15 septembre** de 17h30 à 20h au gymnase

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

**Art-1** Tout licencié ou représentant légal d'un mineur licencié au COSM Basket s'engage à respecter ce règlement intérieur.

**Art-2** Ne peuvent être admis aux matchs et aux entraînements que les licenciés en règle et à jour de leur cotisation.

**Art-3** Une tenue de sport et des chaussures propres et adaptées au basket sont obligatoires. Une tenue à l'effigie du club utilisée pour les rencontres est prêtée au licencié. Le licencié s'engage à la restituer propre et en bon état en fin de saison.

**Art-4** Le COSM Basket ne peut être considéré comme responsable des licenciés mineurs en dehors des horaires et des lieux de matchs et entraînements.

**Art-5** Tout licencié est tenu de respecter rigoureusement les horaires lors des entraînements et des compétitions, et de prévenir en cas d'absence.

**Art-6** Il est impératif de ne jamais laisser un licencié mineur au gymnase sans s'être au préalable assuré de la présence de l'entraîneur ou d'un responsable du club.

**Art-7** Tout licencié se présentant au gymnase en dehors de ses heures d'entraînement ou de match, et causant des perturbations, pourra être renvoyé par le responsable présent.

**Art-8** Tout licencié ou représentant légal de licencié mineur s'engage à assurer un certain nombre de déplacements au cours de la saison selon le calendrier établi.

**Art-9** Tout représentant légal d'un licencié mineur du COSM Basket accepte le transport du licencié lors des matchs en déplacement par une personne bénévole dès lors que lui-même ne peut l'assurer. Tout bénévole assurant le transport de licenciés pour un match doit être titulaire d'un permis de conduire valide et d'une assurance automobile adaptée.

**Art-10** Tout licencié ou représentant légal de licencié mineur ayant donné son autorisation accepte la diffusion de photos le représentant.

**Art-11** Une licence est payée pour la saison. Aucun remboursement ne pourra être demandé.

## CONTACT

[cosmbasket@gmail.com](mailto:cosmbasket@gmail.com)

06.83.12.70.34

